



Enquête d'Unia auprès des personnes en formation dans le domaine des soins

Résultats et contexte en bref

Principaux résultats de l'enquête

- **1084 apprenti-e-s ASA et ASSC/ASE ou étudiant-e-s HES** de toute la **Suisse alémanique** ont participé à l'enquête d'Unia, entre l'hiver 2014/2015 et l'été 2015. Ces personnes se recrutaient surtout dans les soins stationnaires de longue durée, dans les hôpitaux et les services d'aide et de soins à domicile. L'enquête a été complétée soit sur papier dans les écoles professionnelles, soit en ligne sur le site d'Unia.
- **45%** des personnes **ne se voient pas travailler dans 10 ans dans la profession apprise**. Les étudiant-e-s HES sont 32% à souhaiter changer de profession, ce chiffre grimpant à 46% dans les filières ASSC et ASE, et même à 59% pour l'AFP d'ASA.
- **55%** n'ont **pas la possibilité de prodiguer les soins appris** et d'agir selon leur conception de soins de qualité. Les principales raisons invoquées sont le sous-effectif (24%), le manque de temps (13%) ou une combinaison des deux (12%). Dans les soins de longue durée, 61% des participant-e-s ne peuvent pas prodiguer les soins souhaités.
- **58%** des participant-e-s signalent devoir **régulièrement faire des heures supplémentaires**, dont 30% chaque semaine et 7% au quotidien. 68% des étudiant-e-s HES font régulièrement des heures supplémentaires. La proportion est de 57% dans la filière ASA et de 54% parmi les élèves ASSC/ASE.
- **41%** ont déjà dû **outrepasser leurs tâches et/ou compétences**. Surtout dans les soins de longue durée (43%), ainsi que dans l'aide et les soins à domicile (44%).
- **23%** se sentent **trop peu encadrés** par leurs formateurs/trices. Alors que les étudiant-e-s HES se disent généralement bien soutenus (83%), la situation est moins rose pour les élèves ASA: 40% ne sont pas content-e-s, 22% jugeant l'accompagnement vraiment mauvais. Le taux d'insatisfaction des apprenti-e-s ASSC/ASE se situe à 22%.
- **68%** des personnes interrogées déplorent un **salaire insuffisant**. Le taux d'insatisfaction est de 74% parmi les étudiant-e-s HES, 66% chez les élèves ASSC/ASE et 64% dans la filière ASA.
- **85%** jugent toutefois leur **travail utile et gratifiant**.

Revendications d'Unia

- **Halte à la mentalité du profit et aux mesures d'économies dans le domaine des soins:** l'individu doit retrouver une place centrale.
- **Meilleures conditions de travail pour les apprenti-e-s:** des salaires et des suppléments adéquats, des horaires équitables, etc. doivent devenir la norme pendant et après la formation, notamment grâce à des conventions collectives de travail (CCT) étendues.
- **Davantage de personnel:** il incombe aux collectivités publiques d'ajuster de façon ciblée le budget et la dotation en personnel. Il aura ainsi plus de temps pour des soins de qualité.
- **Bon encadrement pendant la formation:** seuls des effectifs suffisants et disposant du temps nécessaire permettent d'assurer un suivi adéquat des personnes en formation.
- **Meilleure protection et hausse des contrôles:** les autorités de surveillance doivent mieux contrôler le respect du droit à la formation et la qualité des soins et de l'encadrement.

- **Information durant la formation:** tout le monde doit connaître ses droits au travail. Il faut donc simplifier l'accès des syndicats aux établissements de formation et aux entreprises.
- **Les soins et l'accompagnement ne sont pas des activités auxiliaires,** mais des professions à part entière. Elles ont besoin d'être dûment reconnues, à tous les niveaux.
- D'autres revendications figurent dans le **manifeste pour des soins et un accompagnement de qualité** du syndicat Unia: www.unia.ch/soins

Situation dans les soins et l'accompagnement

- **Forte croissance de l'emploi** dans la santé et le social: +26 000 emplois en douze mois¹, pour env. 600 000 emplois au total. La croissance se fait surtout dans les entreprises privées.
- **Risque de pénurie de main-d'œuvre qualifiée:** d'ici 2030, il faudra recruter 120 000 à 190 000 infirmières et infirmiers.²
- **Pressions croissantes aux économies** (mesures d'économies des cantons et des communes) et **souci de rentabilité** (privatisations et recherche de profit des entreprises).
- **Faible niveau d'organisation syndicale** et rareté des conventions collectives de travail (CCT) dans la branche.

¹ Voir OFS, Baromètre de l'emploi au 2^e trimestre 2015.

² Voir l'étude de l'Obsan «Ageing Workforce in an Ageing Society» parue en 2009.